

## COMPOSTEURS : Fin de l'opération en février 2022, profitez-en !

Depuis 2019, la **Communauté de Communes du Pays du Saintois prend en charge 75%** du prix, il reste 25% à la charge des usagers, soit **15€ le composteur**.

Le composteur est en bois, il a une capacité de 600L (voir photo au verso) et sera distribué en kit.

Si vous souhaitez en commander, merci de retourner le bon de commande **complété et signé jusqu'au 28 FÉVRIER 2022 DERNIER DÉLAI. Aucun bon de commande ne sera pris en compte après cette date.** Suite à votre commande, vous pourrez retirer votre ou vos composteur(s) qu'au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 en raison de la difficulté d'approvisionnement du bois et de la hausse des prix du bois. L'opération composteurs se terminera avec cette dernière distribution.

Le bon de commande est à retourner à la CCPS au 21 rue de la Gare, 54116 Tantonville ou par mail à l'adresse suivante : [merveille.maniangamafuala@ccpaysdusainois.fr](mailto:merveille.maniangamafuala@ccpaysdusainois.fr)

Pour rappel, chaque foyer en résidence principale, les professionnels, les professionnels en bac commun et les mairies peuvent acquérir 2 composteurs sur la durée de l'opération.

Il est possible de commander :

- 1 composteur en 2022 si vous en avez eu un seul entre 2019 et 2021.
- 1 ou 2 composteur(s) en 2022 si vous n'en n'avez pas eu entre 2019 et 2021.

Chaque foyer en résidence secondaire peut acquérir 1 composteur s'il n'en a pas eu entre 2019 et 2021.

Le retrait de votre/vos composteur(s) se fera lors de **permanences** à la Maison des Animations au 13 rue de Jantival, 54740 **Vaudigny**. Les dates exactes des permanences vous seront communiquées par mail ou par téléphone en temps voulu à la fin de l'année.

Pour le retrait, il sera impératif de présenter une pièce d'identité **et** un justificatif de domicile : votre dernière facture de redevance incitative ou votre carte de déchetterie.

**NE PAS JOINDRE DE RÉGLEMENT À VOTRE COMMANDE** : le montant de votre commande sera ajouté à votre prochaine facture de redevance incitative.



### BON DE COMMANDE À RETOURNER SIGNÉ

NOM - PRENOM :

RAISON SOCIALE :

SIRET :

ADRESSE, CODE POSTAL ET COMMUNE :

TÉLÉPHONE :

MAIL pour le retrait de la commande :

NUMÉRO USAGER (disponible sur votre facture de redevance incitative) :

J'ai une résidence principale / je suis un professionnel ou une mairie, je commande :

1 composteur 600L : 15€

2 composteurs 600L : 30€

J'ai une résidence secondaire, je commande :

1 composteur 600L : 15€

Date et signature :

Souhaitez-vous une formation gratuite sur les techniques et bonnes pratiques de compostage ? OUI NON

Chaque composteur est livré en kit avec une notice de montage et un guide du compostage.



Dimension : 1m x 1m x 0,80 m